

**Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets et des enveloppes
FEADER correspondantes
PDR MP**

Proposé à la Commission Permanente du 10 décembre 2021.

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers	Enveloppe 2022
8.3.1 MP	Appel à projets : Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)	Du 01/03/2022 au 28/04/2022	210 000 €